



NANCY , mercredi 15 juillet 2009

Service de la navigation du Nord-Est

## Etiage (gestion de la ressource en eau)

### Canal des Vosges

**AVIS A LA BATELLERIE**  
 N° FR/2009/02708  
**MODIFIANT L'AVIS N°**  
 FR/2009/02622

**Un retour aux conditions normales de navigation** (rétablissement du mouillage garanti à 2,20 mètres)

▪ **le mercredi 15 juillet 2009 à 12:00 [tous les usagers]**

- Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud) entre les PK 25.883 (écluse n° 47 de Messein) et PK 147.301 (écluse n° 46 de Corre)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.

Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000, NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.

**Une limitation des fausses bassinées, Un regroupement des embarcations de plaisance**

▪ **à partir du lundi 1 juin 2009 à 07:00 [tous les usagers]**

- Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud) entre les PK 25.883 (écluse n° 47 de Messein) et PK 147.301 (écluse n° 46 de Corre)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.

Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000, NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.

**Un retour aux conditions normales de navigation** (rétablissement du mouillage garanti à 2 mètres)

▪ **le mercredi 15 juillet 2009 à 12:00 [tous les usagers]**

- Canal des Vosges, embranchement d'Epinal (ex Canal de l'Est, branche Sud) entre les PK 0.000 (Port d'Epinal) et PK 03.348 (Bief n° 15)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :

ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.

Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000, NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.

**Une interdiction de stationner** (pendant l'horaire d'ouverture à la navigation)

▪ **à partir du jeudi 9 juillet 2009 à 14:00 [Bateaux de plaisance à moteur, Engins de plaisance]**

- Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud) entre les PK 82.357 (écluse n° 16 de Chavelot) et PK 74.776 (écluse n° 22 d'Igney)



En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.

Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000,  
NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.

Commentaire :

Mesdames et messieurs les Usagers de la voie d'eau sont informés que, suite à la remontée du débit des cours d'eau, le mouillage garanti est rétabli à 2,20 mètres sur l'ensemble du Canal des Vosges et à 2 mètres sur l'embranchement d'Épinal à compter du mercredi 15 juillet 2009 à 12 heures.

Les mesures de limitation des fausses bassinées et de regroupement des bateaux de plaisance sont maintenues. Les regroupements pourront occasionner des attentes limitées à une heure.

Les bateaux de plaisance ne devront en aucun cas s'arrêter pendant les horaires d'ouverture à la navigation entre l'écluse n° 16 de Chavelot et l'écluse n° 22 d'Igney.

Mesdames et messieurs les Usagers de la voie d'eau devront se conformer aux indications données par les Agents du Service.

Directeur(trice)

**Signé**

Jean Philippe MORETAU

Date limite d'affichage :

Prochain Avis